



AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE GREFFIÈRE PAR INTÉRIM :

Qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville le 16 janvier 2018, laquelle se tiendra immédiatement après la fin de la séance du conseil d'agglomération à 19 h, à la salle du conseil située au 25, rue L'Annonciation Sud, Rivière-Rouge.

Au cours de cette séance, le conseil municipal doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2017-40035 :

Nature et effets : La demande vise à permettre la régularisation de la marge de recul latérale gauche du garage qui devrait être à 1,5 mètre, alors qu'elle est de 0,34 mètre et la marge de recul au lac du même garage qui devrait être de 10 mètres de la ligne des hautes eaux, alors qu'il est situé à 9,39 mètres, contrairement à la réglementation présentement en vigueur.

Localisation : Lot 35-A-3, rang 02 du cadastre officiel du Canton de Marchand,
502, chemin Vallée,
Matricule : 9740-03-4476.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 20^e JOUR DÉCEMBRE 2017

**Lucie Bourque
Greffière par intérim**